







PRESENTATION

Organisateurs et partenaires

La Fondation Varenne organise, en partenariat avec l'académie de Dijon, le MEDEF Bourgogne Franche-Comté, le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias de l'académie de Dijon, la Chambre de Commerce et d'Industrie Bourgogne Franche-Comté, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale Côte d'Or – Nièvre – Saône et Loire - Yonne, l'association Entreprendre pour apprendre Bourgogne, le Journal du Centre et l'Yonne Républicaine, le concours « Raconte-moi une entreprise et ses métiers ».

Il a pour objectif de sensibiliser les jeunes au monde de l'entreprise et de leur donner le goût de l'écriture par la réalisation d'un reportage.

Principe

Les **élèves** sont invités à découvrir une entreprise locale et à rédiger, à la suite d'une visite, **un article de presse illustré d'une photo**, valorisant l'entreprise, ses métiers, ses produits ou services et ses points forts. Les jeunes deviennent **reporters** de l'entreprise qui est ainsi médiatisée.

Calendrier

Inscription des équipes : avant le 13 octobre 2017
Retour des reportages : pour le 8 décembre 2017

Jury : avant le 15 décembre 2017
Remise des prix : début 2018

Contacts	Académie de Dijon Conseil relation école entreprise	Fondation Varenne	MEDEF Bourgogne Franche-Comté
	Catherine DEKEYSER	Nathalie IVANOWICH	Franche-Comté Yoann LACOMBE 07 57 00 29 30
Téléphone	03 45 62 76 19	01 47 04 14 68	07 57 00 29 30
Fax	03 45 62 76 25		
E-mail	cree@ac-dijon.fr	nathivano@gmail.com	yoannl.crfpbfc@maisond esentreprises.com
Site	http://www.ac- dijon.fr/pid29616/relation- ecole-entreprise.html	http://www.fondationvaren ne.com	



























CONCOURS 2017 -2018 – Académie de Dijon « Raconte-moi une entreprise et ses métiers »

RÈGLEMENT

Article 1

La Fondation Varenne organise, en partenariat avec l'académie de Dijon, le MEDEF Bourgogne Franche-Comté, le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias de l'académie de Dijon, la Chambre de Commerce et d'Industrie Bourgogne Franche-Comté, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale Côte d'Or – Nièvre – Saône et Loire - Yonne, l'association Entreprendre pour apprendre Bourgogne, le Journal du Centre et l'Yonne Républicaine, le concours « Raconte-moi une entreprise et ses métiers ».

Il a pour objectif de sensibiliser les jeunes au monde de l'entreprise et de leur donner le goût de l'écriture par la réalisation d'un reportage.

Article 2

Ce concours est ouvert aux élèves ou étudiants des collèges et lycées de l'académie de Dijon quelle que soit leur formation en voie générale, technologique ou professionnelle.

Il entre dans le cadre du parcours Avenir et s'inscrit dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il doit permettre de développer des capacités de communication écrite et orale, mais aussi l'usage de TICE et le développement de l'autonomie.

Il permet d'associer les enseignants et les entreprises relevant du secteur privé ou public (industrie, commerce, services, artisanat, monde agricole...) pour valoriser l'expression écrite des jeunes dans un exercice de découverte de l'entreprise, un atout majeur dans le processus d'orientation et la construction de leur projet personnel et professionnel.

L'entreprise ou l'organisation s'entend au sens large, cela peut être une association, une administration...

Article 3

Les **élèves** sont invités à découvrir une entreprise locale et à rédiger, à la suite d'une visite, **un article de presse illustré d'une photo**, valorisant l'entreprise, ses métiers, ses produits ou services et ses points forts. Les jeunes deviennent ainsi **reporters** de l'entreprise qui est ainsi médiatisée.

Ce reportage portera nécessairement sur une découverte en entreprise effectuée avant le 30 novembre 2017.

Article 4

Un groupe d'élèves, une ou plusieurs classes du même établissement peuvent concourir. Le nombre d'article rédigé pour une même entreprise sera limité à 3 par établissement.

Les inscriptions au concours seront acceptées sur le formulaire joint en annexe jusqu'au 13 octobre 2017.

L'inscription sera effective à réception du formulaire d'inscription dûment rempli et signé, adressé à CREE par courriel cree@ac-dijon.fr ou par fax 03 45 62 76 25.

Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte.







Article 5

L'équipe qui participe au concours transmet sa production à CREE par mail : cree@ac-dijon.fr. Un mail sera envoyé à chaque équipe pour lui confirmer la bonne réception des documents.

La date limite pour transmettre les reportages est fixée au 8 décembre 2017

Les équipes rédigent un article qui comporte nécessairement :

- un **titre** (informatif et incitatif)
- un **chapô** (quelques lignes d'accroche <u>courtes</u> entre le titre et le corps de l'article) résumant et situant le sujet, incitant à la lecture
- un corps de texte de 2.750 signes maximum (espaces compris)
- une **photo légendée** de façon courte et précise

L'article doit être **signé** du nom de la classe, de l'établissement et de l'académie.

Le reportage est transmis, sur une **page A4 Word ou OpenOffice ainsi qu'au format PDF.** Le poids total de l'envoi (textes + photo) doit être inférieur à 4 Mo.

L'article est accompagné d'un **document texte** (15 lignes maximum) **présentant le contexte de travail** et de **réalisation de l'article**.

Les candidats doivent veiller à respecter les normes établies pour la rédaction (titre, chapô, longueur du reportage, ...). La Fondation Varenne se réserve le droit de modifier les reportages selon les règles en vigueur dans la profession et, le cas échéant, de ne pas publier.

Article 6

La Fondation Varenne et l'académie de Dijon se chargent de la mise en œuvre du concours.

Les candidats trouveront sur le **portail www.fondationvarenne.com** tous les outils pratiques destinés à les aider dans la réalisation de leurs reportages :

- Guide de l'écriture journalistique (PDF)
- Charte des jeunes journalistes (PDF)
- Le B.A.-BA pour écrire un article (PDF)

Ils peuvent également consulter la page du site académique dédiée au concours : http://www.ac-dijon.fr/cid91544/concours-raconte-moi-une-entreprise-et-ses-metiers.html

Article 7

Les participants sont entièrement responsables de leurs œuvres : textes, photos.

Ils déclarent et garantissent être titulaires de tous les droits d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur au titre de chacun des éléments composant leur œuvre et disposer de toutes les autorisations nécessaires au respect de ces obligations dans le cadre du présent concours.

Les participants garantissent les organisateurs contre toute réclamation, recours ou action que pourraient leur intenter à un titre quelconque tant les auteurs, ayants droits, titulaires de droits voisins, toute personne qui estimerait avoir des droits quelconques à faire valoir sur l'un des éléments, composant le reportage transmis par le participant ainsi que toute personne qui s'estimerait lésée par l'exploitation et la commercialisation du reportage dans le cadre du présent concours.

Les participants sont seuls responsables des données ou informations de toute nature intégrant le contenu du reportage.

Les participants garantissent les organisateurs contre toute action ou recours qui pourrait être intenté par un tiers en raison desdites données ou informations, de leur exactitude, de leur interprétation ou de leur utilisation, de toute atteinte aux droits des tiers et notamment aux droits de la personnalité, aux droits d'auteur.







Les participants s'engagent à céder gratuitement aux organisateurs les droits de diffusion des reportages qu'ils présentent. Ils autorisent les organisateurs à reproduire et représenter les œuvres constituant leur reportage lequel regroupe différentes œuvres émanant de plusieurs auteurs.

Article 8

Les reportages seront primés en fonction des critères suivants : originalité, pertinence et rigueur dans le traitement du sujet, qualité de l'écriture.

Pour plus de précisions sur les critères de sélection, **le rapport de jury de la session 2016 ainsi que la grille de lecture des articles** sont consultables sur le site académique à l'adresse suivante : http://www.ac-dijon.fr/cid91544/concours-raconte-moi-une-entreprise-et-ses-metiers.html

Article 9

Le jury désignera un lauréat par département. Des prix spécifiques pourront être attribués par les partenaires.

Le jury est souverain dans ses décisions et se réserve le droit d'attribution des prix et de leur dotation. Aucun appel ne pourra être fait.

Il sera composé de représentants de l'académie de Dijon, du monde de l'entreprise, de la Fondation Varenne et des partenaires du concours.

La cérémonie de remise des prix se déroulera en début d'année 2018 dans les locaux du rectorat.

Les lauréats seront informés individuellement.

Article 10

Les organisateurs du concours se réservent le droit d'écourter, de prolonger ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigeaient, leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 11

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 12

Les organisateurs se réservent la possibilité de faire état du nom des gagnants, sans que cela ne confère un droit à une rémunération ou avantage quelconque autre que la remise de leurs prix.

Article 13

Toute fraude ou tentative de fraude au présent concours par un participant entraînera l'élimination de ce dernier et pourra donner lieu à des poursuites.

Article 14

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté ». Tous les participants au concours, ainsi que leurs parents ou tuteur légal s'ils sont mineurs, disposent, en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès, de modification, d'opposition, de rectification et de suppression des données les concernant.

Par les présentes, les participants sont informés que les données nominatives les concernant pourront faire l'objet d'une transmission éventuelle aux partenaires sauf opposition de leur part à cette transmission.







Académie de DIJON

Année scolaire 2017-2018

Concours

« Raconte-moi une entreprise et ses métiers »

FORMULAIRE D'INSCRIPTION à retourner <u>avant le 13 octobre 2017</u> à :

CREE – Rectorat de l'académie de Dijon – 2 G rue du général Delaborde – BP 81 921 – 21019 Dijon cedex

cree@ac-dijon.fr - Fax: 03 45 62 76 25

Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte.

Nom de l'établissement de formation : Adresse :					
4					
Équipe inscrite	and an arrangement of the second				
Nombre d'élèves de l'équipe : Classe ou niveau :					
Noms et prénoms des é	làves :				
-		_			
	<u>-</u>	<u> </u>			
	- -	<u>.</u>			
	<u>.</u>	-			
	<u>-</u>	-			
Équipe d'encadrement					
Nom-s du-des professeu	ur-s de l'équipe d'encadrement :				
	- · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<u>-</u>			
Nom et prénom du profe	esseur référent :				
Courriel du professeur r					
- Courrer du proroccour :					
Nom entreprise :					
Activité :					
Adresse :					
Contact dans l'entrepris	e (nom, prénom) :				
Fonction :	V / F /				
Courriel :					

Les responsables du projet reconnaissent avoir pris connaissance et accepté le règlement du concours et les règles juridiques s'y appliquant.

Nom et signature du chef d'établissement de formation

Nom et signature du responsable de l'entreprise